

de Marguerite de Bourbon et de Philibert-le-Beau. On lui confia le *troisième*. — Il en fit le plan et les dessins *d'une mode digne de mémoire* ; et, en effet, le tombeau de Marguerite d'Autriche est plus somptueux et plus riche de détails d'ornementation que les autres.

Cette révision des plans des tombeaux qui entraînait celle des plans de l'église, par Jehan de Paris, reçut sa récompense.

Madame fit compter à l'architecte une *première somme de 9 escus d'or au soleil*, et, dans la même année 1509, une *seconde somme de 60 escus d'or*, portée sur les comptes du trésorier Vionet, en 1510 (1).

Enfin, une récompense plus précieuse encore lui était réservée : son fils fut inscrit au rôle des bénéfices du comté de Bourgogne, et Marguerite conféra au père, le *titre de contre-rotateur de l'édifice de Brou*. (Lettre de Madame à Jehan de Paris, febvrier 1511).

La générosité de cette princesse se fût-elle montrée si empressée, si elle n'avait pas agréé les plans de son peintre (2) ? l'aurait-elle institué *contre-rotateur de l'édifice*, si elle n'avait résolu de suivre ses plans ?

Cette lettre de l'architecte Perréal ne mentionne que les

(1) *Compte des deniers payés par lestres de Madame, par doys et autrement*, 1509, pièce III, extrait des archives de Lille. — Voir aussi le compte de 1510, pièce IV. Documents déposés aux archives de la Société d'émulation de l'Ain, par M. Dufay, en 1844.

(2) Dans sa II<sup>e</sup> course archéologique (3<sup>e</sup> partie, page 8). M. Sirand a écrit ce qui suit :

« Peut-on induire de ce que Perréal était pensionné par la princesse, « depuis 1506, qu'il a dû faire les plans de l'église ?

« Je ne saurais l'admettre. *Un peintre du roi n'est pas un architecte, ce sont deux choses bien distinctes, etc.* »

Nous ferons remarquer à M. Sirand, que Perréal, le peintre du roi, était du nombre de ces artistes d'élite pour lesquels, dans les XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et